

Qu'est ce qu'un Espace Naturel Sensible ?

C'est un site remarquable en terme de patrimoine naturel (faune, flore et paysage) tant pour la richesse que pour la rareté des espèces qu'il abrite. Ce site peut en outre être soumis à une menace particulière (pression humaine, évolution du paysage, déprise agricole, intensification des cultures...). Il fera l'objet de mesures de conservation et de gestion et constituera un lieu exemplaire de découverte des richesses naturelles. A terme, une trentaine de sites départementaux et une centaine de sites locaux (communaux et intercommunaux) seront concernés et constitueront le réseau des Espaces Naturels Sensibles de l'Isère.

Règlement de l'Espace Naturel Sensible

La bonne conservation du site et son enrichissement biologique progressif nécessitent le respect d'un certain nombre de règles. Ne sont pas autorisés :

- la baignade et les activités nautiques, à la fois pour des raisons de sécurité et de qualité écologique à préserver,
- la circulation des véhicules à moteur,
- le camping et les feux,
- le déversement et le dépôt de matériaux et détritux,
- les chiens non tenus en laisse,
- la perturbation de la tranquillité des lieux (bruits, appareils sonores, ...).

Il est également demandé d'éviter de sortir des sentiers, de manière à ne pas déranger la faune ni piétiner la flore, et de ramener ses déchets éventuels chez soi ou dans le conteneur le plus proche.

La pêche est réglementée.



Pour accéder à l'Espace Naturel Sensible :



- Soyez respectueux de l'environnement et privilégiez l'accès en vélo ou à pied
- Depuis le Parc de l'Île d'Amour, suivre le chemin de digue (à pied ou en vélo) en remontant l'Isère sur 3 kilomètres environ.
- En voiture, depuis la rocade Sud, prendre la sortie Meylan est, au rond point, tourner à gauche, puis suivre l'indication "La Taillat" et continuer, dans la plaine agricole, sur le chemin de la Taillat jusqu'à l'entrée du site.

Contacts :

Gestionnaire de l'Espace Naturel Sensible et propriétaire du plan d'eau :

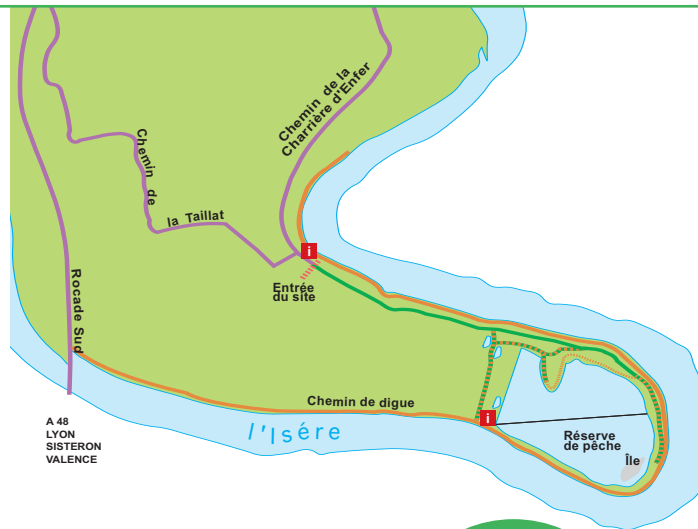
Ville de Meylan,
service urbanisme, environnement et développement durable,
4, avenue du Vercors, BP 99,
38243 Meylan, cedex.
04 76 41 69 24

Gestion piscicole :

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
04 76 44 28 39

En partenariat avec :



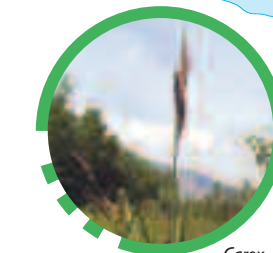


Une histoire récente

Autrefois recouverte par la forêt alluviale, la Boucle de la Taillat a été radicalement transformée par l'homme au début des années 1980. Des activités d'extraction de matériaux, poursuivies jusqu'en 1987, ont laissé un vaste plan d'eau.

Le lac de la Boucle de la Taillat porte les marques d'un milieu artificiel : une grande profondeur (plus de 10 mètres au centre), des berges souvent abruptes, des abords en partie reboisés par l'Homme. Ses caractéristiques propres et sa proximité avec d'autres sites protégés de la vallée du Grésivaudan lui ont donné un caractère écologique particulier. La Boucle de la Taillat a ainsi été recensée à l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF).

Malgré un premier réaménagement en 1995, en concertation avec la Ville de Meylan et la Fédération Rhône-Alpes pour la protection de la nature (FRAPNA), le site nécessite une attention particulière pour



Carex

que se développe une réelle richesse en terme de biodiversité. C'est pourquoi la Ville de Meylan a acquis les parcelles du ministère de l'Équipement en 2004, devenant ainsi propriétaire du plan d'eau et des prairies situés au nord. La commune assure la maîtrise d'ouvrage des actions de préservation et de gestion avec une aide technique et financière du Conseil général de l'Isère. L'ensemble du site couvre une superficie d'environ 40 hectares, dont 17 pour le plan d'eau. Grâce au plan de gestion mis en place et à l'attention de tous, sa richesse écologique est appelée à augmenter, et sa vocation d'accueil pour la découverte de la nature sera confortée.

À l'extrémité sud du territoire de Meylan, lové dans un méandre de l'Isère, s'étend le plan d'eau de la Boucle de la Taillat. Refuge nature aux portes de l'agglomération grenobloise, il jouit d'un environnement préservé et d'un panorama alpin sur la chaîne de Belledonne propice à la flânerie et à la quiétude.



Agrion et Lycope

Elles ne subsistent guère qu'en lambeaux de taille réduite et le long des digues. La Boucle de la Taillat permet de comprendre l'évolution de ce paysage chargé de notre histoire.

C'est un Espace Naturel Sensible (ENS) local, labellisé en 2004 par le Conseil général de l'Isère, dans le cadre du Schéma départemental des ENS. Ce classement spécifique vise deux objectifs : la préservation écologique du site et l'accueil du public pour la découverte de la nature. L'accès au plan d'eau se fait par divers cheminements et des ambiances tour à tour agricoles et forestières, qui isolent le promeneur de l'environnement urbain pourtant proche.



Iris des marais

Le site de la Taillat s'inscrit dans le réseau des forêts alluviales de l'Isère et de la vallée du Grésivaudan. Ces forêts ont été largement réduites pour les besoins de l'agriculture et par les aménagements hydrauliques.

Gestion du site

Les objectifs

Elaboré dans un esprit de concertation entre la Ville de Meylan et les associations d'usagers du site, le plan de gestion, approuvé en 2005, s'accorde à conserver et valoriser la richesse écologique, tout en préservant l'accueil du public, dans un esprit de respect du site.

Objectifs de gestion écologique

- Réhabiliter les milieux aquatiques et semi-aquatiques autour du plan d'eau, pour faciliter l'implantation de la végétation et encourager le développement des amphibiens.
- Maintenir les boisements alluviaux sur le site.
- Accroître la capacité d'accueil pour les oiseaux par l'extension des ceintures végétales autour du plan d'eau et la gestion des haies et des boisements.
- Rechercher un équilibre des populations de poissons, par un suivi des espèces, un contrôle des introductions et la création de zones de reproduction.
- Valoriser la diversité biologique de la prairie à l'ouest du site en la fauchant afin d'empêcher son boisement et en y créant des petites zones humides.

Objectifs d'accueil du public

- Gérer la fréquentation et l'accueil du public. La fréquentation du site doit rester compatible avec les objectifs de gestion écologique et se faire dans le respect de l'Espace Naturel Sensible.
- Sensibiliser les visiteurs, et les usagers à la vocation écologique de la Taillat et ouvrir le site aux scolaires et aux associations naturalistes, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère.

La Boucle de la Taillat est un espace "naturel" créé par l'Homme, somme toute très récent : sa diversité biologique ne demande qu'à s'accroître. Un objectif à long terme est d'approfondir la connaissance scientifique du site et suivre son évolution.



Jonc

Diversité biologique

Un site prometteur

Le lac est alimenté par la nappe phréatique et n'est pas en connexion directe avec l'Isère. La combinaison des deux milieux aquatiques, eaux courantes et dormantes, offre un intérêt écologique supplémentaire.

La mosaïque de milieux naturels aux abords du lac favorise la biodiversité du site : prairies de fauche, relique de forêt alluviale, digue, mares. La localisation du site dans le corridor biologique naturel de la vallée du Grésivaudan permet aussi à plusieurs espèces d'oiseaux, notamment aquatiques, de se reposer et de se nourrir à l'époque des migrations : chevalier sylvain, petit gravelot, vanneau huppé... Près de 80 espèces d'oiseaux, nicheurs ou de passage ont été notées sur l'ensemble du site. Les amphibiens utilisent le plan d'eau et les mares pour se reproduire : grenouille verte, crapaud commun, triton palmé. La prédation des poissons carnassiers et la forte pente des berges limitent leur développement. On rencontre souvent le Lézard vert sur les berges ensoleillées du lac.

La quinzaine d'espèces de poissons présentes dans le lac provient de lâchers effectués par le passé pour la pratique de la pêche et contribuent à la diversité biologique du site. Le castor est présent occasionnellement sur les digues de l'Isère à proximité du plan d'eau.

Côté insectes, la Taillat abrite une dizaine d'espèces de libellules, des papillons et le Lucane cerf-volant, un coléoptère aux mandibules impressionnantes. Le site bénéficie d'une diversité floristique (fleurs, arbres et arbustes) intéressante, grâce au différents milieux présents (près de 150 espèces végétales recensées).